

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2023
FICHE ACTION SYNTHÉTIQUE**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : ECOLE MUNICIPALE DE FOOTBALL
Adresse	Stade ARMAND FEY 24 route du Plessis Trévisé 94 430 CHENNEVIERES SUR MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	FOOT, INITIATION A LA PRATIQUE DU FUTSAL, LIEN SOCIAL ET CITOYENNETE
Renouvellement de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Priorités du cadre stratégique	<input checked="" type="checkbox"/> Favoriser la réussite éducative <input checked="" type="checkbox"/> Améliorer l'accès aux droits et l'implication citoyenne <input checked="" type="checkbox"/> Lutter contre l'insécurité, améliorer le quartier et son image <input type="checkbox"/> Améliorer et renforcer le partenariat, clarifier la communication envers les habitants <input type="checkbox"/> Favoriser l'accès à l'emploi <input type="checkbox"/> Renforcer l'accueil des entreprises et favoriser leur participation à la politique de la ville
Thème ACsé (Se référer à la nomenclature 2021)	Lien social, citoyenneté et participation des habitants (1.5) Sports et Loisirs (156)
Lieu(x) de déroulement de l'action (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	Stade ARMAND FEY, 24 route du Plessis Trévisé 9430 CHENNEVIERES SUR MARNE Quartier du BOIS L'ABBE

<p>Public visé</p>	<p>- Nombre de personnes concernées : 154 personnes (124 enfants + 30 parents bénévoles)</p> <p>- Origine géographique :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s) <input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p>- Caractéristiques d'âge :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> 0/5 ans <input checked="" type="checkbox"/> 6/15 ans <input type="checkbox"/> 16/17 ans <input type="checkbox"/> 18/25 ans <input type="checkbox"/> 26/64 ans <input type="checkbox"/> 65 ans et plus <input type="checkbox"/> Tous âges</p> <p>- Caractéristiques de sexe :</p> <p><input type="checkbox"/> Femmes <input type="checkbox"/> Hommes <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <p>- S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...) : Enfants (filles et garçons) d'U6 à U13 et leurs parents.</p>
<p>Dates de déroulement de l'action (date de démarrage / date de fin / fréquence)</p>	<p>Date de démarrage : Janvier 2023 Date de fin : Décembre 2023 Durée : 12 mois Fréquence : Hebdomadaire</p>
<p>Objectifs opérationnels de l'action (3 maximum)</p>	<p>1. Consolider le lien social et l'esprit de citoyenneté en utilisant l'activité physique et sportive comme catalyseur.</p> <p><u>Exemple</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Chanter l'hymne national à la fin de chaque séance d'entraînement ✓ Participer aux cérémonies du souvenir <p>2. S'appuyer sur l'activité sportive pour motiver indirectement les enfants à travailler et à mieux se comporter dans leurs écoles respectives et au sein de la société.</p> <p><u>Exemple</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Vérifier leurs cahiers de liaison à la fin de chaque départ en vacances. ✓ Ateliers Santé avec le Centre Municipal la Colline sur les bienfaits d'une alimentation saine et équilibrée en présence des parents.
<p>Description synthétique de l'action</p>	<p>Contexte / Cadre général :</p> <p>L'école municipale de Football de Chennevières est née, en septembre 2014, de la volonté des élus, à la suite du constat d'échecs des différentes associations sportives gérant le football dans la commune depuis des décennies, des différentes plaintes des parents, du questionnement des élus</p>

qui attestait sans faille de la faible intensité du lien social qui existait dans ces structures.

Dans ce contexte, la municipalité de Chennevières a voulu rétablir l'intensité de ce lien social d'une part, mais aussi fixer un cadre de vie commun à tous à travers une charte et un règlement intérieur, qui ne sont qu'une ouverture vers une éducation citoyenne seule gage d'une intégration réussie car elle intègre le respect des règles, la réciprocité des droits et devoirs, le respect d'autrui, l'honnêteté, la responsabilité, la solidarité, etc. Le football s'est présenté comme une évidence pour répondre à ces problématiques.

Satisfaite des résultats obtenus sur les cinq premières années, la Ville a souhaité reconduire les actions portées par l'école municipale de football en 2023.

La priorité reste la consolidation de la cohésion sociale entre populations hétérogènes et multiculturelles dans un cadre de vie régi par des règles du vivre ensemble.

Déroulement de l'action / étapes :

En période scolaire, les cours ont lieu du lundi au jeudi (sauf le vendredi) de la manière suivante :

- Lundi de 17h30 à 19h pour les enfants de 7-8 ans et 11-12 ans.
- Mardi de 17h30 à 19h pour les enfants de 9-10 ans.
- Mercredi de 10h à 19h pour toutes les enfants de 5 à 10 ans.
- Jeudi de 17h30 à 19h pour les enfants de 9-10 ans et 11-12 ans.

Les matchs auront lieu les weekends. Il est prévu d'organiser au moins une sortie par mois et par catégorie d'âge.

En période de vacances scolaires, nous organiserons 4 stages :

- Première semaine des vacances d'octobre.
- Première semaine des vacances de février.
- Première semaine des vacances d'avril.
- Première semaine des vacances de juillet.

Au cours de ces stages, nous proposons des activités pédagogiques sportives citoyennes et culturelles.

Etape 1 :

L'accueil et la sécurité des enfants :

- Offrir des infrastructures accueillantes et adaptées aux publics.
- Garantir un projet pédagogique adapté et continu.
- Mettre en place une équipe pédagogique pérenne et compétente.
- Faciliter l'accès à la pratique et aux informations.
- Garantir un accès à tous(tes) sans distinction de sexe, d'origine ou de religion.
- Sécuriser les préposés et les mineurs accueillis.

Etape 2 :

Sur le plan sportif :

- Proposer une activité régulière favorisant les apprentissages.
- Proposer d'autres activités sportives de façon temporaires pour favoriser la découverte et la curiosité.
- Exemple : le Futsal – Le tennis de table – le badminton – le basket

Sur le plan éducatif :

- Mise en place des règles de vie (respect de l'autre, entraide, solidarité)
- Assurer l'apprentissage et le respect des lois de jeu.
- Favoriser le sens des responsabilités et l'autonomie des jeunes.
- Sensibilisation et information sur l'hygiène et la tenue du sportif.
- Encourager les enfants à mettre en place des projets collectifs en rapport avec leur environnement social, sportif ou culturel.
- Garantir une action éducative cohérente respectueuse des valeurs éducatives et citoyennes.
- Contribuer à la bonne santé des pratiquants.
- Proposer des ateliers artistiques lors des stages de foot (participer à un atelier de peinture, de dessin, de cuisine, etc.) pour développer d'autres problématiques avec des intervenants extérieurs.

Sur le plan social :

- Fidéliser les publics.
- Favoriser un sentiment d'appartenance à la collectivité et à la cohésion du groupe.
- Valoriser l'esprit de fraternité à travers la célébration des anniversaires au sein de l'école et les goûters partagés avec la participation active des parents (sous réserve des conditions sanitaires actuelles).

Etape 3 :

Sur le plan extérieur :

- Entretien des relations avec l'institution fédérale (District du Val de Marne de Football).
- Entretien des relations avec les clubs.
- Entretien des relations avec des écoles de Chennevières
- Participer aux tournois en France et /ou à l'étranger en fin de saison.

Planning Sportif :

	Séances d'entraînements	Plateaux	Matchs	Tournois	Stages
5-6 ans	30	10		1	1
7-8 ans	60	10		1	1
9-10 ans	60		20	2	2
11-12 ans	62		20	2	2
Total	212	60		6	6

Planning éducatif, citoyen et culturel :

	Séances	Relais Santé	Théâtre/ Musée	Cérémonies du souvenir
5-6 ans	4	2	1	/
7-8 ans	6	2	1	2
9-10 ans	6	2	1	2

11-12 ans	6	2	1	2
Total	22	8	4	6

Il est prévu que nos adhérents participent aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai, à l'action nutrition /santé afin de les sensibiliser aux bienfaits d'une alimentation saine, et pour finir à des visites de sites culturels et citoyens tels que le musée MAGRITTE (Bruxelles) et le Parlement Européen.

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels :

Site d'accueil	Bureau	Terrains	Local de projection et de réunion	Gymnase
2	1	2	1	2

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	6 (1 Responsable +5 Agents)	
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		
Bénévoles	5	
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?

- Satisfaire et rassurer les familles / accueillir le plus grand nombre possible d'enfants.
- Pérenniser une action donnant des résultats satisfaisants et permettre aux enfants de participer aux manifestations sportives de l'instance fédérale.

Qui a identifié ce(s) besoin(s) ?

- Les parents
- Les acteurs communaux (élus et services municipaux)

Acteurs et partenaires	Personne responsable de l'action : Nom / Prénom : M. TAMBADOU Abdoul Fonction : Responsable de l'Ecole Municipale de Football Téléphone : 06.25.64.15.03 Mail : abdoul.tambadou@chennevieres.fr
	Intervenants sur l'action : - TAMBADOU ABDOUL - ETAPS / Responsable E.M.F - PERREIRA JORDAN - OTAPS - BARRY ADAMS - ABLOUL HAMIROUCHE - OTAPS - CONSTANT THOMAS - OTAPS - THEVOT GABIN - OTAPS
	Partenaires : - Services communaux : - Service Communication / Services Techniques - Compatibilité et Ressources Humaines. - Centre municipal La Colline (C.M.C) - Partenaires extérieurs : - COLAS - ARAMIS SPORTS - LIGUE PARIS ILE DE France DE FOOTBALL - Dispositifs mobilisables : - ANCT - BOP 147
Evaluation de l'action Résultats attendus et indicateurs	Résultats attendus : <u>Sur le plan éducatif, social et culturel :</u> - Avoir comme vocation de former les citoyens de demain par le biais des notions de civilité, de civisme, solidarité et de citoyenneté. - Donner l'envie aux enfants d'aller au musée et à la découverte de sites culturels. <u>Sur le plan sportif :</u> - Assimilation des différentes règles d'actions individuelles et collectives et compréhension des lois et des règles de jeu en lien avec sa catégorie. - Assimilation des règles du jeu et respect du fair-play. - Fidélisation de l'ensemble des adhérents.
	Indicateurs prévus pour l'action : - Entretiens - Programmation mensuelle par section. - Réunion mensuelle de synchronisation des programmations.

Financement de l'action

Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :

	Montant en €
Salaires et charges	95 561 €
Vêtements et matériel de sport	15 000 €
Alimentation	2 000 €
Prestation de services	2 000 €
Déplacements et missions	12 000 €
TOTAL	126 561 €

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?

Oui.

Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :

- Adhésion annuelle au quotient de 70 à 100 € pour les Canavérois et 220 € pour les extérieurs.
- Participation financière aux stages selon la tranche d'âge.

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Agent / Fonction	Nbre d'heures	Salaire
Fonction : Responsable E.M.F	1 607 H	35 354 €
Fonction : OTAPS 1	739 H	11 144 €
Fonction : OTAPS 2	739 H	12 585 €
Fonction : OTAPS 3	739 H	11 144 €
Fonction : OTAPS 4	941 H	14 190 €
Fonction : OTAPS 5	739 H	11 144 €
Total (sur 12 mois)	5 504 H	95 561 €

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)

Participation bénévole et volontaire de certains parents aux différentes manifestations sportives et culturelles.

	<p>Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :</p> <p>Aucune.</p> <p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2023 et celui de 2022 (notamment les augmentations) :</p> <p>L'écart de 16 795 € entre le budget prévisionnel 2023 (125 261 €) et celui de 2022 (108 466 €) est dû à l'augmentation des charges de personnel du fait de du recrutement d'un agent supplémentaire pour répondre à l'augmentation des effectifs des adhérents de l'EMF en 2023 - passant de 125 personnes (115 enfants + environ 10 parents) en 2022 à 154 personnes (124 enfants + 30 parents bénévoles) en 2023.</p>
--	---

Cadre réservé à l'administration :

Avis du comité technique :

Date :

Décision du comité de pilotage :

Date :

Le 24/11/2022

Mickael ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire